

CHM-30

## CMR : ÉVALUER ET PREVENIR LES RISQUES

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, chaque participant devra mieux :

- Maîtriser les recommandations du décret CMR
- Prévenir les risques professionnels relatifs à l'exposition aux CMR
- Informer les salariés sur les risques liés aux agents CMR et aux mesures de prévention adaptées (prévention de l'exposition, mesures d'hygiène, EPI)

### CONTENU DU PROGRAMME DE LA FORMATION :

- **Sensibilisation aux dangers des agents chimiques dangereux**
  - ✓ Qu'est-ce qu'un agent chimique CMR ? Synthèse sur les substances dangereuses :
    - Substances cancérogènes
    - Substances mutagènes
    - Substances reprotoxiques
  - ✓ Mesurer les effets potentiels pour la santé d'une exposition aux agents CMR
- **Evaluer les agents CMR selon la réglementation**
  - ✓ Connaître le champ d'application de la réglementation CMR
  - ✓ Visualiser la signalisation des agents CMR
  - ✓ Point sur les agents CMR et le code du travail
- **Prévenir les risques liés à l'exposition des substances cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques**
  - ✓ Point sur la notice de poste : l'information sur le poste de travail
  - ✓ Appréhender les règles générales de réduction de l'exposition
  - ✓ Respecter les mesures d'hygiène : assimiler les bonnes pratiques
  - ✓ Synthèse sur l'utilisation et le choix des équipements et vêtements de protection individuelle
  - ✓ Appliquer les mesures à prendre pour la prévention des incidents et en cas d'incidents
  - ✓ Appliquer les mesures de préventions particulières pour les femmes enceintes et les travailleurs temporaires
- **Assurer le suivi de l'exposition des salariés face aux substances chimiques**
  - ✓ Comment assurer la traçabilité des salariés exposés ?
  - ✓ Prendre connaissance des modalités du suivi médical

## PUBLIC CIBLE :

Tout salarié concerné par l'exposition aux agents chimiques CMR

## DUREE DE LA FORMATION :

3 Jours (24 heures)

## ANIMATEUR :

Formateur spécialisé avec longue expérience